Image not found or type unknown

achat véhicule d'occasion 4x4

Par **olyfa**, le **08/10/2012** à **19:51**

Bonjour à tous, j'aimerais avoir rapidement votre aide, j'ai acheté une voiture d'accasion 4x4 TOYOTA Land-Cruiser le 05/10/12 et au bout de 3 jours je constate que le joint du coffre fuit (mon coffre est plein d'eau quand il pleut), ensuite les amortisseurs arrière sont défectueux ainsi que les bielettes arrière et avant, les freins arrière sont hors usage, sans doute que les étriers sont aussi défectueux,je roule complètement freiné à l'arrière et le câble de frein est lui aussi défectueux. Je demande au vendeur de me rembourser ou de faire les réparations et ce dernier me dit NON pas question car la vente est effectuée. Seule une décision de justice le fera changer d'avis. Donc dite moi vite quels sont mes recours sachant que j'ai fait un investissement important sur ce 4x4. Merci d'avance à tous et toutes, très urgent.

Par **janus2fr**, le **09/10/2012** à **08:01**

Bonjour,
Quel âge a ce véhicule ?
Vu les usures que vous citez, il est difficilement pensable qu'il ait moins de 4 ans, il y a donc eu contrôle technique avant la vente. Or les points comme les amortisseurs et les freins sont testés lors du contrôle technique...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés